

En réponse aux nombreuses questions au sujet du championnat jeunes régionaux.

La première version des séries étaient établies sur une localisation par esprit d'écologie, d'économie pour les clubs. Les classements de mi-parcours auraient permis d'évaluer les forces actuelles des équipes pour partir sur de bonnes bases pour le deuxième tour et le futur.

De plein droit, des clubs ont exigé que l'on applique le règlement c'est-à-dire respecter les têtes de série et le tirage au sort des autres équipes.

Pour une meilleure compréhension, quelques précisions :

- Tête de série : soit les équipes qui étaient qualifiées pour le tour national, soit les équipes qualifiées pour la poule A saison 2019-2020.
- Certaines catégories ont moins de séries que la saison précédente, c'est pourquoi une poule a parfois deux têtes de série.
- Des têtes de série ont parfois disparu à l'inscription.
- A partir de U16-U15 et U14, il n'y a pas de tête de série, donc uniquement tirage au sort.
- Les numéros de grille donnés au départ sont restés les mêmes, ceux-ci dépendent de vos desiderata, ils n'ont rien à voir avec les séries.

Certains trouvent leur poule trop forte, trop de distance. C'est le résultat du tirage au sort. A partir du deuxième tour, les équipes seront classées suivant leur résultat.

Séries de 6, séries de 8.

Au départ en commençant le 5 septembre, nous avons prévu de faire des poules de 8 équipes partout où le nombre d'équipes nous le permettait.

Avec le début du championnat le 26 septembre, il n'est pas possible de terminer le premier tour fin décembre. Les poules de 8 ont besoin de 14 dates de calendrier, cela nous amène le 16 janvier 2022.

Les séries U21H-U19D et U16D doivent terminer le 19 décembre au plus tard, le tour national commence soit le 6 février pour les examens, soit le 16 janvier.

Dans les autres poules, si nous faisons des poules de 8 qui se terminent le 16 janvier ; pour le deuxième tour, nous ne savons plus que faire des poules de 6 dans le deuxième. Nous devons avoir terminer pour le 1^{er} mai.

En U14H et U14D, nous avons expérimenté les deux formules suivantes :

U14H=23 équipes inscrites (4 x 6 équipes) du 26/9 au 12/12 ensuite (3 x 8 équipes) du 09/01 au 01/05.

U14D= 23 équipes inscrites (3 x 8 équipes) du 26/9 au 16/1 ensuite (4 x 6 équipes) du 6/2 au 1/5.

Calcul des descendants

En cours, les résultats vous parviendront pour le 30 juin.

Pour le département championnat

Co-Présidents
Marèse Joliet
Salvatore Faraone

